

# URBANISME

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur Antoni JANSSENS**  
Demeurant à 2520 – RANST, Korenveld, 5

Le terrain concerné est situé à **EREZEE/SOY, rue des Stoqueux, 84**  
Et cadastré 4ème Division section B n° 1215V2

Le projet consiste en la **régularisation d'un chalet (toiture et élévations) et d'un abri de jardin**

Et présente les caractéristiques suivantes (2) :

Art. D.IV.5 – Avec écart aux prescriptions urbanistiques du permis de lotir « zone A » autorisé le 25/10/1983 :

- Abri de jardin hors zone de bâtisse
- Hauteur du bâtiment principal supérieure à 5 m (5,16m)
- Toiture réalisée en tuile de béton Sneldek
- Clôture réalisée en palissade de bois.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 à l'adresse suivante :

Administration communale d'EREZEE, Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09 mai 2018 au 24 mai 2018 au Collège communal**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.
- Par télécopie au numéro 086/320.923

L'enveloppe ou la télécopie portera la mention : Annonce de projet « dossier demande permis d'urbanisme JANSSENS Antoni ».